



PLUM' INFO

**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
COMMUNE DE PLUMAUGAT
N° 109**

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 23 Mai 2019

**Dimanche 26 mai : élections européennes
Pour voter, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité avec photo
ainsi que de votre carte d'électeur !**

RESUME CM DU 14 Mai :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Avis enquête publique travaux restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Rance et de l'Arguenon :

M. le Maire fait part au CM qu'une enquête publique prescrite par Arrêté Préfectoral du 16 Avril 2019 au titre du code de l'environnement, concernant des travaux de restauration des milieux aquatiques, a lieu sur 38 communes des bassins versants de la Rance et de l'Arguenon. Les travaux sont soumis à autorisation environnementale : installations, ouvrages, remblais et épis dans le lit mineur d'un cours d'eau ; installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau ; impact sensible sur la luminosité ; installations, ouvrages, travaux ou activités dans le lit mineur d'un cours d'eau étant de nature à détruire les frayères de brochets.

Cette enquête a lieu du 9 au 28 mai 2019. Après délibération, le CM considère que ce dossier n'appelle aucune observation de sa part, et donne un avis favorable.

Subventions 2019 : Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collègues (la liste peut être consultée en mairie).

Tarifs centre de Vacances « Les Hirondelles » 2020 : Le CM décide d'augmenter en moyenne de 2 % les tarifs vacances scolaires, basse saison et week-end et de 1.5 % les tarifs très haute saison et haute saison. Pour les autres prestations les tarifs restent inchangés ; ils seront applicables le 1^{er} janvier 2020 (tarifs consultables sur demande).

Manoir de la Rivière : tarifs 2020 : Le CM décide d'augmenter les forfaits week-end et petit déjeuner ; les autres locations et prestations restent inchangés. (*Tarifs à consulter en mairie*).

Loyer appartement étage " la poste" suite rénovation : M. le Maire informe le CM que les travaux de rénovation du logement à l'étage de l'ancienne poste sont terminés et demande au CM de fixer le montant de la location. Le loyer

est révisable chaque année au 1^{er} juillet. L'indice de révision est celui du 4^{ème} trim 2018. Après délibération, le CM décide de fixer le montant du loyer à **395 €** et précise que le loyer sera révisable au 1^{er} juillet de chaque année (2020 pour la 1^{ère} année).

Autorisation signature convention avec Dinan Agglo

lutte frelons asiatiques : M. le Maire expose au CM que les espèces invasives représentent une menace pour la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes, mais également vis-à-vis des dommages économiques et des impacts significatifs sur la santé publique. Dans l'attente de l'adaptation du cadre réglementaire national, le rôle des collectivités territoriales est stratégique pour endiguer ce phénomène. Etant donné que 600 nids de frelons asiatiques ont été signalés sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération en 2018, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans le programme de lutte collective.

M. le Maire rappelle la délibération communautaire du 26 mars 2018 en faveur de la lutte contre le frelon asiatique à l'échelle du territoire de Dinan Agglomération, pour une durée de 2 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2020). Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la convention spécifique pour une lutte coordonnée contre le frelon asiatique et les documents afférents.

Acquisition terrain centre bourg : M. le Maire rappelle au CM la proposition qui lui a été faite par un propriétaire d'acquérir des parcelles de terre en centre bourg (AB 169-259-332 et 334 soit 1281 m²). M. le Maire expose au CM qu'une partie des terrains pourrait intéresser la commune dans le cadre de l'aménagement urbain et l'autre partie du terrain pourrait être revendu à un particulier pour bâtir, le terrain étant situé en zone constructible. M. le Maire propose au CM d'acheter les parcelles appartenant à M. et Mme René PIAUDEL situées " impasse du verger " au prix de 28 000 €. Après délibération, le CM : donne son accord pour l'achat de ce terrain au prix de 28 000 € et désigne l'étude de Maître ROULET, de Broons pour la rédaction de l'acte.

Vente maison " 5 la fleunais" : M. le Maire rappelle au CM les délibérations proposant de mettre en vente la maison et les terrains appartenant à la commune, ensemble situés à la Fleunais (section B 687, 686, 690, 868, 962, 1071 et 1073 pour une contenance de 2 167 m²) et celle du 15 décembre 2018 fixant le prix de vente à 44000 €. M. le Maire fait part au CM que les biens ont trouvé acquéreur mais à un prix inférieur. Après délibération, le CM accepte l'offre d'achat à 38 000 € (maison + terrains), autorise M. le Maire à signer l'acte de vente, désigne l'étude notariale de CAULNES pour rédiger l'acte.

PELE – MELE :

1 – **Mission Argent de Poche :** comme en 2018, la municipalité reconduit l'opération en juillet – août. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans qui souhaitent participer à la vie de la collectivité, moyennant une rétribution. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

2 – **Modification des arrêts de transport scolaire :** pour toute demande s'adresser à la mairie avant le 31 mai.

3 – **L'Association EPAL,** bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

4 – **ENEDIS** rappelle que le propriétaire ou occupant d'un terrain situé à proximité d'une ligne électrique doit veiller à l'élagage régulier des branches afin d'éviter les ruptures de câbles et les coupures de courant.

5 - **L'INSEE réalise une enquête** du 15 avril au 22 juin 2019 sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Dans ce cadre, vous serez peut être interrogé par une enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

6 – **Le Timbre fiscal électronique** peut remplacer le timbre fiscal papier. Il peut s'acheter sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou auprès des buralistes agréés et donc auprès du Bar l'Hermine. Les timbres fiscaux papiers ne sont plus en vente et ils ne seront plus utilisables après le 30 juin. Les timbres amendes ne sont pas concernés par cette dématérialisation.

7 – **Le Département des Côtes d'Armor et la CAF relancent, pour l'année 2019-2020, le "PASS ENGAGEMENT"**, dispositif destiné aux jeunes adultes costarmoriciens âgés de 18 à 25 ans, engagés dans une association culturelle, sportive, sociale et/ou solidaire du territoire, pour pouvoir bénéficier d'une aide financière pour un projet personnel (permis de conduire, BAFA, études, achat d'un véhicule, etc.) : <https://cotesdarmor.fr/vos-services/beneficier-du-pass-engagement>. Les éléments de candidatures sont disponibles en version papier dans les MDD aux heures d'ouverture au public. Les dossiers doivent arriver complets pour pouvoir être instruits avant le 31 mai 2019, date de fin des candidatures.

8 – **Lutte contre le frelon asiatique :** DINAN AGGLOMÉRATION et la commune vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique. Si vous découvrez un nid, contactez DINAN AGGLOMÉRATION ou la mairie qui missionnera une entreprise spécialisée laquelle interviendra dans les 48 heures. Les frais de cette intervention seront pris en charge à 50 % par l'agglomération et à 50 % par la commune.

Portes Ouvertes

Porte ouverte à La Maison d'Assistants Maternelles « Mon Jardin d'éveil » située 4, rue de Caulnes à PLUMAUGAT : la MAM vous ouvre ses portes le samedi 25 mai de 10H00 à 12H00. Vous êtes jeunes parents ou futurs parents, n'hésitez pas à venir les rencontrer.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15h00 - 17h30 et le samedi 10h30 – 12h00

Festivités / Vie des associations de Mai et Juin :

Dimanche 26 mai : Élections européennes

Dimanche 2 juin : Fête paroissiale (Tickets repas en vente à la boulangerie jusqu'au 31 mai)

Samedi 15 juin : Jarret –Frites de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Mardi 18 juin : Assiette froide du Club du Bon Accueil

Dimanche 23 juin : Kermesse de l'École

Dimanche 23 juin : Pêche populaire du Comité des Fêtes

Vendredi 28 juin : Feu de Saint Jean du Club des Jeunes

Football :

A domicile

26 mai à 15h30 contre Brusvily US 2

Messes :

Dimanche 26 mai à 10h30 à la chapelle de Benin

Jeudi 30 mai à 10h30 à Caulnes (Profession de foi)

Vendredi 31 mai à 20h00 à la chapelle de Bonne Rencontre

Dimanche 2 juin à 10h30 à Plumaugat (Fête paroissiale)

Dimanche 16 juin à 10h30 à Caulnes (1^{ère} eucharistie)

Prochaine réunion de CM : 25 juin